

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 9 novembre 2018 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Bourges**

NOR : JUS B 1831243 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 22 novembre 2018, mis fin aux fonctions de Madame Danielle BRANCHE, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Bourges.

Article 2

Il est, à compter du 22 novembre 2018, mis fin aux fonctions de Madame Géraldine LETURC, greffière principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Bourges.

Article 3

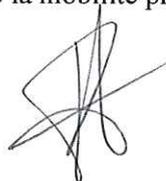
Madame Géraldine LETURC, greffière principale, est, à compter du 22 novembre 2018, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois maximum, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BOURGES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 9 novembre 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY